



Appel à candidatures pour le projet de thèse OCINE

Les paysages sous-marins et le cinéma : Circulations d'images et représentations des grands fonds océaniques

Présentation du projet de thèse

L'usage du territoire et l'exploitation des ressources marines et sous-marines n'ont cessé de s'intensifier au cours du 20^{ème} siècle. Dans un contexte où ces espaces sont de plus en plus disputés, l'urgence d'une gestion durable des fonds sous-marins est une évidence, mais les notions de patrimoines naturel et culturel, ou de paysage sous-marin, peinent à s'ancrer dans les pratiques comme dans les imaginaires.

Cette thèse, qui présente un caractère résolument interdisciplinaire (entre géographie et études cinématographiques), se consacrera aux représentations cinématographiques des grands fonds océaniques, dont l'une des particularités est que la masse d'eau, comme les fonds eux-mêmes, ont été incomplètement explorés, sont quasiment inatteignables pour le commun des mortels, et donc difficiles à « faire voir » (ou entendre). Ils demeurent pour nos sociétés des paysages flous, dont la construction est puissamment tributaire des imaginaires culturels comme des apports scientifiques et des médiations technologiques. C'est ce lien entre investigation scientifique et élaborations imaginaires que ce projet de thèse ambitionne d'étudier.

L'imbrication étroite entre l'histoire des progrès techniques, de l'exploration des fonds océaniques et des représentations culturelles reste en effet largement à étudier. Au-delà du champ de la littérature (J. Verne, H.P. Lovecraft, W. Hodgson...) ou de la bande-dessinée (Hergé), le cinéma de James Cameron fournit un exemple particulièrement notable d'interaction entre découvertes scientifiques et production d'images dans le champ (science-)fictionnel, mais il est loin d'être le seul. De nombreux films ont accompagné depuis les premiers temps du cinéma la découverte progressive des grands fonds océaniques, qu'ils soient issus d'une production scientifique au sens strict, de celui de l'expression documentaire, ou encore du champ de la fiction, que celle-ci soit ancrée dans notre réalité ou qu'elle s'en éloigne pour toucher au domaine des imaginaires de la *fantasy*.

La thèse vise à analyser la construction et la circulation des représentations des paysages sous-marins via le puissant média de diffusion qu'est le cinéma, tout en s'interrogeant sur leurs modalités de mise en œuvre technologique, leurs implications culturelles et leurs enjeux esthétiques. Dans cette optique, le corpus étudié est ouvert à des supports variés : documentaires et fictions, sources amateurs, scientifiques ou professionnels du cinéma.

Nous entendons ici par **paysage sous-marin** l'ensemble de la colonne d'eau ainsi que les fonds, y compris (et notamment) au-delà de la zone euphotique. Ces milieux impliquent des contraintes très spécifiques tant dans l'accès que dans la prise de vues (réduction ou absence de lumière, turbidité, pression, mouvements, étanchéité...), qui déterminent des conditions de visibilité et des formes du regard, à travers des innovations technologiques qui en renouvellent ou en déplacent constamment les représentations disponibles. À date récente, ces contraintes induisent notamment la recherche

de palliatifs à la difficulté de prises de vues classiques par des apports d'images numériques (images radars, thermiques, champs magnétiques, électriques ; caméra virtuelles, *motion* et *performance capture*, imagerie 3D...), mais également par le rôle tout particulier des paysages sonores, qui ne doivent pas être négligés.

Plus spécifiquement, **l'expérience des paysages des grands fonds sous-marins** bouleverse nos repères, dans la mesure où elle est peu ou prou toujours médiatisée par les images. Si des artistes ou des chercheurs ont pu souligner la dimension tactile de l'appréhension du paysage sous-marin – en termes de contact, de pression, d'apesanteur relative, de mobilité en trois dimensions, d'*embodiment*, qu'en est-il des grands fonds marins qui demeurent un environnement fondamentalement inatteignable par l'expérience corporelle directe ? À telle enseigne, il faut donc se demander comment cette spécificité est-elle restituée ou ré-élaborée dans le champ et à travers la médiation des images et des sons ? Comment notre culture visuelle du paysage « émergé » conditionne-t-elle – en termes de composition, de rapport au cadre, de perception des points cardinaux et de l'horizon, de sensation proprioceptive, de constitution du point de vue... – notre regard sur les paysages « immergés », et quelles en sont les marges de renouvellement (plans de surfaces vue du dessous, plans de pleine eau...) ?

À partir de cette première formulation du sujet, des axes de recherche plus précis pourront être déterminés. À titre d'exemple, et non-exhaustivement :

- Envisager les représentations des grands fonds à partir d'une approche qui les historicise, et qui les situe géographiquement. Ces paysages, lorsqu'ils apparaissent au cinéma, sont en effet rarement situés de façon précise sur le globe, ou dans leur caractéristiques propres (faune, flore, géomorphologie...). Ils sont ainsi souvent présentés comme des paysages atopiques et donc, en un sens, possiblement *utopiques*. Dans cette optique, une analyse d'un large corpus (tout du moins en première partie de thèse) permettrait de dégager des éléments statistiques à grande échelle, mais aussi de réfléchir aux formes de distinction qui s'opèrent entre les lieux (ou les configurations) de tournage, et les lieux diégétiques dans le cadre de la fiction.
- Les paysages sous-marins et les grands fonds en particulier bousculent l'esthétique paysagère héritée de la fréquentation des paysages émergés et en renouvellent les codes de lecture et d'interprétation. Les expériences plastiques ou sensibles propres aux grands fonds construisent une esthétique qui évolue très rapidement au fil des productions d'images : lumière, couleur, visibilité, motifs, cadrages, mouvements...
- Les représentations de l'océan profond sont très spécifiques, de par la convergence de facteurs (absence de lumière et de repères, pression, bestiaire *étrange*...) qui alimentent un imaginaire « noir » (paysages oppressants, dangereux). Dans les faits comme dans les esprits, le *dark ocean* interroge notre rapport à la mort, au néant, la descente dans les abysses est associée à une chute sans fin, angoissante et tragique. La peur et le morbide sont associés à la nuit éternelle des profondeurs océaniques, mais également l'attirance et la fascination d'un *au-delà* qui peut aussi être très *luminescent* (Jérémy Brugidou, 2022).
- Analyser les représentations cinématographiques des grands fonds comme relevant d'emblée d'un double imaginaire, scientifique et spectaculaire. Qu'ils soient tournés par et pour des scientifiques, destinés à une meilleure connaissance du milieu dans un cadre documentaire, ou élaborés en vue de la fiction, les paysages des grands fonds développent en effet un imaginaire de l'innovation scientifique et, simultanément, du spectacle d'un monde nouveau, mal connu et intrigant. C'est également un monde qui n'est guère celui « du silence », pour reprendre le titre du film de Jacques-Yves Cousteau

et Louis Malle, mais aussi un monde de sonorités diverses et originales. Un monde fait de matérialités spécifiques aussi, que la thèse pourra étudier à travers une approche plus frontalement esthétique.

- Ces représentations conditionnent nos manières de penser et d’agir sur ces espaces, d’un point de vue social, politique, juridique et scientifique. La représentation d’un océan immense, infini et insondable alimente un rapport au milieu marin pensé comme une ressource inépuisable, une *ultraressource* illimitée (Roberto Casati, 2022). Les puissants enjeux économiques (ressources minéralogiques, énergétique et halieutiques, maîtrise des réseaux de communications par câbles sous-marins...) attisent des stratégies de conquêtes. Le droit peine à réguler les conflits, comme la science peine à convaincre de la nécessité d’une exploitation raisonnée du milieu océanique, tant la pensée d’un *far-deep* ouvert aux plus aventuriers légitime plus ou moins consciemment les appétits prédateurs (Le Meur P.Y., Muni Toke Valelia, 2021). L’écologie, l’économie et le politique entretiennent alors des rapports ambigus où le chercheur est lui-même instrumentalisé dans cette quête de l’exploration moderne.

La méthodologie et les objectifs de la thèse seront bien entendu affinés au regard du profil du ou de la doctorante recrutée, qui peut avoir effectué son cursus en géographie, mais aussi en études cinématographiques, en arts plastiques ou en histoire de l’art ; et des premiers échanges avec le comité de thèse. Néanmoins, plusieurs étapes sont d’ores et déjà envisagées :

- Le choix du corpus cinématographique : si une approche statistique large peut amener des éléments quantitatifs instructifs, l’analyse sera ensuite restreinte pour permettre une approche qualitative (par période, aire géographique, auteur, types d’espaces ou régimes d’énonciation audiovisuel).
- La recherche des cooccurrences et filiations dans le champ des représentations (visuelles ou non) au sein du corpus, au regard des études cinématographiques mais aussi d’autres sources culturelles et scientifiques ; et l’analyse de ce que ces circulations culturelles révèlent de la co-construction des paysages sous-marins.
- L’interprétation de ces représentations en fonction d’un imaginaire des paysages sous-marins qui a lui-même été largement légué par le cinéma (qu’il soit scientifique, ou à vocation spectaculaire et grand public), particulièrement en ce qui concerne des acteurs en prise avec les grands fonds marins (scientifiques, juristes, artistes, activistes, exploitants, décideurs), lesquels n’ont qu’un accès indirect – et techniquement médiatisé – aux espaces sur lesquels porte leur travail.

La thèse sera portée par l’UMR CNRS ESO, plus précisément au sein d’ESO-Rennes qui accueille en moyenne une trentaine de doctorants. Le ou la doctorante sera donc inscrit.e à l’Ecole doctorale STT (Sociétés, Temps, Territoires) et bénéficiera des moyens mis à disposition au sein de l’équipe. La co-direction en études cinématographiques portée par l’université Paris Nanterre lui ouvrira également un accueil au sein de l’UR4414 HAR (Histoire des arts et des représentations). Outre le comité de suivi, obligatoire pour le suivi administratif et personnalisé du-de la doctorant.e, un comité de thèse sera constitué pour le suivi scientifique de la thèse. Son objectif est d’enrichir l’ouverture disciplinaire de la codirection (géographie + études cinématographiques) par les entrées complémentaires opportunes sur le sujet, notamment physique du globe, anthropologie, philosophie, techniques de prises de vues...

Conditions de réalisation de la thèse :

Durée de la thèse	3 ans
Début de la thèse	1 ^{er} octobre 2023
Financement	2135 € brut (d'autres financements seront recherchés pour les frais de mission associés à la recherche doctorale)
Encadrement	Directrice : Laurence LE DU, professeure de géographie, Université de Rennes2, UMR 6590 ESO (Espaces et Sociétés) laurence.ledu@univ-rennes2.fr Co-directeur : Eric Thouvenel, Professeur en études cinématographiques, Université Paris Nanterre, UR 4414 HAR Histoire des arts et des représentations eric.t@parisnanterre.fr
Rattachement institutionnel du doctorant :	UMR CNRS ESO 6590, Université Rennes 2 Ecole doctorale STT : Sociétés, Temps, Territoires

Profil du-de la candidat-e

Le projet de thèse s'inscrit dans une approche interdisciplinaire à l'interface de la géographie (ou plus largement des approches du paysage), des études cinématographiques (ou plus largement histoire de l'art et des représentations), des études océanographiques. Des compétences et connaissances dans au moins deux de ces domaines sont donc recherchées.

Si un diplôme niveau master (b+5) est nécessaire, un profil de praticien-ne professionnel-le est recevable.

Des qualités rédactionnelles en français sont indispensables, une aisance en anglais souhaitée.

Le-la doctorant-e devra s'intégrer dans les laboratoires d'accueil, participer à la dynamique des équipes de recherche, s'impliquer dans des projets de communications et publications, s'engager dans les déplacements nécessaires aux recherches (entretiens, séminaires...).

Modalités de candidature :

La candidature devra OBLIGATOIREMENT être déposée sur le Portail emploi du CNRS (offre CDD doctorant publiée le 26 mai) :

<https://emploi.cnrs.fr/Offres/Doctorant/UMR6590-LAULED-001/Default.aspx>

Il vous sera demandé :

- Un CV détaillé (avec en annexe copie des relevés de notes de licence et de master ou équivalent)
- Une lettre de motivation

Calendrier de sélection :

- **16 juin : date butoir de dépôt des candidatures**, uniquement sur le portail emploi CNRS
- **Des auditions pourront être organisées première semaine de juillet** à l'Université de Rennes 2 (dans ce cas, fournir un projet de thèse de 3 pages ainsi que la copie numérique du master)